

Thérapeute conjugale et familiale, thérapeute conjugal et familial (T.C.F.)

Les professionnels du couple et de la famille

Ils sont formés spécifiquement pour comprendre et traiter les difficultés conjugales, familiales et relationnelles. Ce sont les experts de l'évaluation et du traitement des dynamiques relationnelles.

Que font les T.C.F.?

Les thérapeutes conjugaux et familiaux (T.C.F.) offrent leurs services de psychothérapie spécialisée auprès des couples, des familles et des personnes :

- > recevoir en consultation des couples (hétérosexuels, homosexuels, mariés ou non) qui éprouvent des problèmes de communication, qui vivent des conflits, de l'infidélité, qui font face à la séparation
- > aider des familles (traditionnelles, monoparentales ou recomposées) aux prises avec des troubles de comportement d'enfants et d'adolescents ainsi qu'avec des problèmes relationnels parents-enfants ou entre les enfants eux-mêmes
- > offrir un traitement psychologique à toute personne vivant des conflits relationnels ou pour les blessures que peuvent laisser les secrets, les abus et les non-dits
- > évaluer une personne en matière de garde d'enfants, de droits d'accès et d'adoption

Pourquoi consulter une ou un T.C.F.?

La vie d'un couple, d'une famille, est marquée d'une série d'événements qui apportent leur lot de difficultés et peuvent causer des impasses relationnelles.

Le manque de communication, la perte d'un emploi, l'alcoolisme, un décès, l'infidélité, la violence, une maladie physique ou mentale, l'échec scolaire d'un enfant, de telles situations sont susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des relations au sein d'un couple, d'une famille.

**Pour trouver une ou un T.C.F.
dans votre région,
consultez le répertoire
[otstcfq.org/public/
trouver-un-professionnel/](https://otstcfq.org/public/trouver-un-professionnel/)**



Souvent, le plus difficile est d'en parler...

- > « Il m'a trompée, je n'ai plus confiance. »
- > « J'ai besoin d'aide pour voir les choses autrement. »
- > « On a perdu le contrôle sur les enfants. »
- > « Depuis sa dépression, toute notre vie familiale est à l'envers. »
- > « On est devenu juste des parents. »
- > « On n'est pas capables de se parler. »
- > « Je croyais que le temps allait arranger les choses. »

Parce qu'elles ont des impacts majeurs sur la santé physique et mentale, ces blessures relationnelles, entre conjoints ou avec les enfants, sont les causes les plus fréquentes de consultation individuelle en psychothérapie. Lorsque le couple ou la famille sont déstabilisés par une crise, il peut être pertinent de consulter ensemble sans tarder une ou un T.C.F.

Quelle est l'approche des T.C.F.?

La marque distinctive des T.C.F. est le traitement psychothérapeutique des blessures relationnelles dans le but de favoriser de meilleures relations entre les conjoints, entre les parents et leurs enfants, et entre les enfants.

Spécialistes du couple et de la famille, ils interviennent de façon à améliorer la qualité des relations et des communications conjugales et familiales. Ils misent sur les forces des individus pour les accompagner dans un processus les menant à retrouver leur équilibre ainsi que la maîtrise de leur vie.

Selon la situation, les T.C.F. proposeront des consultations en couple, avec ou sans les enfants, ou individuellement. En fonction des besoins de la personne, du couple ou de la famille, le travail thérapeutique sera à court, à moyen ou à plus long terme.

Si vous souhaitez consulter pour un problème de couple ou de famille, assurez-vous de faire affaire avec une ou un T.C.F. membre de son ordre professionnel, dont la formation et les compétences sont reconnues et à qui vous pouvez faire confiance.

Qui sont les T.C.F.?

Les T.C.F. sont des professionnels de la santé mentale et des relations humaines. Ils détiennent un diplôme universitaire de niveau maîtrise et consacrent plus de 1000 heures de formation spécialisée à l'intervention auprès des couples et des familles.

Le titre de T.C.F. est exclusivement réservé aux personnes détenant un permis émis par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Ce permis autorise aussi l'utilisation des titres suivants : thérapeute conjugal(e), thérapeute familial(e).

En tant que membres du système professionnel, les T.C.F. sont soumis à un code de déontologie rigoureux et tenus au secret professionnel. Leur appartenance au système professionnel fait également en sorte que le public dispose de recours en cas de manquement professionnel.

De plus, pour offrir de la thérapie conjugale et familiale, les T.C.F. doivent détenir l'autorisation d'exercer la psychothérapie au Québec. Ce sont des professionnels hautement qualifiés, dignes de confiance.

Découvrir la thérapie conjugale



Découvrir la thérapie familiale



Pour en apprendre davantage sur la profession de T.C.F., visitez le site otstcfq.org